**Animateur sportif**

**Identification du titulaire du poste**

**Nom et prénom de l’agent :**

**Filière/Cadre d’emplois/Grade : Animation/adjoint d’animation**

**Date de prise de fonction :**

**Date de naissance :**

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Niveau de diplôme requis : niveau V ou IV**

**Environnement du poste de travail**

**Définition et finalité du poste :**

* Participe à l’animation des temps périscolaires et extrascolaires : prépare et propose des activités qui contribuent au développement de l’enfant, dans le cadre du projet éducatif de la collectivité.
* Participe à l’animation d’activités sportives aux seins des différents services de la collectivité en lien avec des publics différents : personnel, séniors, bénéficiaire, résident, petite enfance.
* Prépare et met en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants pendant les temps d’animation.
* Participe et met en œuvre des évènements sportifs au sein du territoire.
* Garant de la sécurité morale, physique et affective du public et des bonnes relations avec les usagers.
* Participe au fonctionnement et est force de propositions pour enrichir de propositions diverses les actions de l’équipe d’animation.
* Intervient dans les écoles dans le cadre de la pratique de l’Education Physique par une mise à disposition de personnel aux communes.

**Service de rattachement :** Service enfance-jeunesse

**Lien hiérarchique :** poste placésous l’autorité hiérarchique de la directrice du service Enfance-Jeunesse, du directeur Culture et Sports, de la directrice de l’ALSH concerné ou du référent Enfance-jeunesse concerné.

**Temps de travail du poste :** poste à temps complet.

**Lieu d’exercice des fonctions**: périmètrede la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge.

**Planning hebdomadaire**

Le planning hebdomadaire et les horaires sont généralement fixes, mais peuvent être adaptés en fonction de l’organisation et des nécessités du service.

Emploi du temps morcelé sur la journée avec travail possible le week-end.

**Conditions d’exercice des fonctions et contraintes inhérentes au poste :**

* Travail en équipe pluridisciplinaire,
* Travail en intérieur et en extérieur,
* Déplacements fréquents,
* Discrétion professionnelle,
* Devoir de réserve et sens du service public.

**Risques professionnels inhérents au poste connus :**

Cf. document unique de la collectivité.

**Relations fonctionnelles :**

* Relations avec d’autres agents de la collectivité (service administratif, équipe d’animation, de restauration, service technique, service culturel, service sports …)
* Relations dans le cadre d’un établissement d’enseignement avec les personnels de direction, de gestion, les personnels enseignants et les enfants,
* Relations quotidiennes avec les familles, dans la limite de ses prérogatives,
* Relations avec des prestataires externes, fournisseurs,
* Relations régulière ou occasionnelle avec d’autres acteurs éducatifs, …

**Régime indemnitaire lié au poste :**

Régime en vigueur au sein de la collectivité (RIFSEEP)

**Obligations de formations spécifiques ou de diplômes liés au poste :**

* BPJEPS APT
* PSC1
* PERMIS DE CONDUIRE

**Activités et tâches principales du poste**

* **Participer à l’animation des temps périscolaires/extrascolaires et aux activités proposées pendant les TAP**
* Accueil des enfants,
* Effectuer le pointage quotidien et transmission des informations,
* Accompagnement des enfants et mise en place d’animations et d’activités,
* Etre force de propositions concernant les activités,
* Entretien et remise en ordre des locaux et du matériel utilisé pour les différentes activités,
* Ouverture et fermeture des portes, extinction des lumières,
* Participer à l’accueil des familles et représenter l’image de la collectivité auprès des usagers.
* **Participer à l’animation d’activités sportives aux seins des différents services de la collectivité en lien avec des publics différents : personnel, séniors, bénéficiaire, résident, petite enfance.**
* Accueil des usagers,
* Etre force de proposition sur les animations à mettre en place en fonction du public.
* **Participer et met en œuvre des événements sportifs au sein du territoire**
* Planifier les événements en fonction des demandes des différents publics et services,
* Coordonne et assure la communication,
* Participe aux événements y compris le week-end.
* **Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les usagers :**
* Aménager les espaces en fonction des animations proposées et des besoins des usagers dans le respect des règles de sécurité,
* Etre médiateur au sein du groupe d’enfants : gérer les conflits, garantir le respect des règles de vie, être à l’écoute des enfants tout en facilitant les échanges et le partage.
* **Participer à l’éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d’animation et de démarches pédagogiques :**
* Proposer et adapter les animations en lien avec le projet pédagogique de la structure,
* Préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations,
* Mettre en place un répertoire d’activités variées en lien avec les spécificités du public,
* Concevoir et élaborer les projets d’activités mis en place sur l’accueil de loisirs (fiche d’activité),
* Accompagner, réaliser et évaluer les projets des enfants,
* Animer chaque moment d’activités auprès des enfants,
* Encadrer des nuitées camping ou séjours organisés dans le cadre des ALSH.
* **Participer aux actions de prévention CIAS :**
  + Activités à destination des séniors, préparation et participation
  + Animations auprès des résidents des EHPADs du territoire
  + Actions prévention Santé

**Compétences attendues pour l’exercice des fonctions**

* **Connaissance minimale de l’organisation de la collectivité**
* **Savoir :**
* Connaitre les projets éducatif et pédagogique du service
* Connaitre un panel de disciplines sportives
* Connaître la CTG, PEDT et PM
* Maîtriser les postures professionnelles à tenir en cas d’accident
* Maîtriser l’utilisation du matériel, les techniques et produits d’entretien
* Connaitre les gestes et postures de travail à adopter dans le cas de port de charge ou d’entretien des locaux
* Notions de sécurité et risques pour le public,
* Avoir connaissance et savoir évacuer les bâtiments en cas d’incendie
* Utiliser le logiciel de planning
* Conduite de minibus
* **Savoir-faire :**
* Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes
* Appliquer les protocoles et les consignes de sécurité
* Capacité à rendre compte de tout évènement, dont l’importance le justifie
* Respecter la discrétion requise, lors des interventions dans les locaux occupés
* Nettoyer les matériels et les machines après usage
* Analyser les besoins et les caractéristiques des publics accueillis
* Élaborer et mettre en œuvre le ou les projets pédagogiques de la structure d'accueil
* Prendre en compte le développement durable dans l'élaboration du projet pédagogique
* Encadrer des activités de loisirs et les adapter aux différents publics
* Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu
* Être à l'écoute et savoir dialoguer avec le public
* Impulser et animer la dynamique du groupe
* Repérer les jeunes en difficulté et signaler la situation au responsable de la structure

|  |  |
| --- | --- |
|  | |
| * **Savoirs socioprofessionnels** |
| * Missions, projets éducatifs, structuration des services et valeurs partagées de l'animation * Connaissance de l’organisation de la collectivité et culture territoriale * Réseau de partenaires socio-éducatifs * Connaissances pédagogiques liées au public * Méthodologie de construction d'un cycle d'activités * Conditions matérielles et techniques des projets et des activités * Rythme du public * Techniques d'animation et d'encadrement |

* **Qualités et aptitudes requises (« savoir-être ») :**
* Goût du travail avec les différents publics
* Respect de l’autorité hiérarchique
* Etre rigoureux et méthodique
* Etre vigilant, attentif et réactif
* Etre patient, être disponible
* Savoir travailler en équipe
* Bon relationnel, savoir gérer les situations relationnelles difficiles
* Conserver neutralité et objectivité
* Respect des obligations de discrétion et de confidentialité
* Respecter le public, son travail et son activité propre, se respecter
* **Indicateurs d’appréciation des résultats**
* Degré de satisfaction des usagers et/ou des responsables, amélioration de la qualité du service rendu
* Variété des propositions d’actions sportives
* Bonne circulation de l’information
* Objectifs de progrès : processus d’amélioration individuelle ou collective par des formations